



Procès-verbal

100^{ème} Assemblée Générale

CAS Montana-Vermala

16 novembre 2019 – Hôtel La Prairie

Notre président, Xavier Robyr a l'honneur, ce soir, d'ouvrir la **100^{ème} Assemblée Générale du Club Alpin Suisse, Section Montana-Vermala.**

La 1^{ère} assemblée générale de notre section a été ouverte le 21 mars 1920, jour de la fondation du Club Alpin Suisse, section Montana-Vermala. Il reviendra tout à l'heure dans son rapport du président brièvement sur l'histoire de cette fondation.

Xavier tient tout d'abord à vous saluer toutes et tous, au nom du comité et vous remercie pour votre présence nombreuse à notre assemblée. Il salue également la présence de M. Nicolas Ferraud, président de la commune de Crans-Montana et membre de notre section.

Conformément à l'article 6.1 de nos statuts, l'Assemblée Générale a été convoquée par courrier, dans les délais impartis, à savoir deux semaines avant sa tenue.

Comme chaque année, le programme des courses pour l'année à venir a été envoyé avec la convocation. Comme vous avez pu le constater par vous-même, toute une série d'activités a été mise en place pour l'année prochaine pour marquer notre 100^{ème} anniversaire (colorées en bleu dans le texte).

La liste des présences est mise en circulation pour l'établissement du procès-verbal. Les personnes n'ayant pas encore transmis leur adresse email peuvent l'indiquer dans la colonne dédiée à cet effet sur la liste des présences.

Avant d'aborder l'ordre du jour de cette séance qui vous a été envoyé avec la convocation, Xavier Robyr fait part de la liste des personnes excusées.

Excusés :

Hugues Robyr, Brigitte des Rosiers Rey, Jean-Pierre des Rosiers Rey, Fabrice Rey, Jacques Bonvin, Olivier Emery, Silvine Emch, Steve Schöni, Walter Brunner, Jean-Yves Rey, Kevin Bagnoud, Jean-Charles Duc, Claude Duverney, Edith Calonder, Michel Nendaz, Bernard-Aldo Robyr, Claude Rey, Jérôme Cordonier, Claudy Florey.

Présents :

Xavier Robyr, Nicole Leprat, Sébastien Rouiller, Jérôme Nanchen, Lionel Nanchen, Jean-Pierre Rey, Patrick Bonvin, Laurent Ducry, Louis Tschopp, Patricia Heussler, Emmanuel Rey, Thibaud Bertholet, Paul-Michel Bagnoud, Frédéric Devanthéry, Nathalie Karlen Dalberto, Léonard Dalberto, Gérald Nendaz Ducrey, Blaise Crettol, Marie-Christine Cuche, Walter Bogaerts, Gaston Bagnoud, Rose Marie Besse, Alexandre Rey, Noah Robyr, Antoine Pinckaers, Valentin Dalla Palma, Adrien Dalla Palma Jérôme Bétrisey, Louis Bétrisey, Gérard Nanchen, André Bonvin, Cézarine Nanchen, Elise Dalla Palma, Pauline Bétrisey, Kevin Bagnoud, Christophe Rey, Denis Lamon, Romain Lapaire, Franck Reynaud, Pierre-Olivier Bagnoud, Isabel Lebacq, Yves Florey, Barbara Briguët, Erika Praplan, Catherine Emery, Bernard Mägerli, Nicolas Féraud, Bernard Doepp, Patrick Beaujean, Etienne Reignoux, Nadia Bruttin, Nathalie Nanchen, Marie-Laure Rouiller, Jean Hauser, Serge Morard.



L'ordre du jour est passé en revue.

Xavier Robyr annonce qu'à la fin de l'assemblée, nous aurons le plaisir de visionner un montage film photos de Jean-Pierre Rey.

Il informe que l'apéro qui suivra est offert par la Bourgeoisie de Montana qu'il remercie vivement.

Il demande à l'assemblée s'il y a des remarques par rapport à l'ordre du jour. Comme aucune remarque n'est émise, il propose de passer au point 1 de l'ordre du jour.

1. Approbation du PV de l'AG 2018 :

Comme chaque année maintenant, le PV de l'AG ne vous est plus envoyé par courrier, mais directement glissé sur la page « document » de notre site internet. Xavier Robyr demande si tout le monde est parvenu à le retrouver, si quelqu'un demande sa lecture et si des remarques sont formulées à son sujet. Comme personne ne demande sa lecture et qu'aucune remarque n'est formulée, Xavier considère que le PV est approuvé et remercie Nicole pour la rédaction du PV de l'AG 2018.

2. Rapport du président : (reporté tel que rédigé par son auteur)

Pour marquer cette 100ème assemblée générale de notre section, je me suis dit que j'allais changer un peu mes habitudes et ne pas vous relater en détail les événements de 2019, mais revenir plutôt sur les événements d'une autre année, celle de 1920, au premier jour du printemps.

A. Année de fondation du CAS Montana-Vermala

En 1920, la population des villages de Montana-Vermala et de Crans ne compte que quelques familles. La vie s'écoule au rythme des saisons. Un fil électrique venant de Sion et un autre de Sierre marquent déjà la rançon du progrès. L'eau potable est distribuée par un petit réseau communal. Tout est encore à faire, absolument tout. Heureusement, une âme de conquérant anime les hommes, qui se côtoient tous les jours et l'idée de la création d'un club, pour favoriser les contacts, échanger les idées et construire le futur, prend gentiment forme dans l'esprit de certains : « Pourquoi pas un club alpin, puisque nous habitons la montagne ? »



Pension du Rawyl



Chalet des skieurs

Le 27 mars, sur convocation de Messieurs Hermann Trachsel, Fritz Trachsel et Rodolphe Margot, une première assemblée est tenue au restaurant du Rawyl, avec comme objectif la fondation de la section Montana-Vermala du CAS.

Cette initiative a trouvé l'appui le plus chaleureux des personnes présentes, Michel Lehner, Charles Felli, Louis Bonvin, Guerino Rombaldi, Charles Antille, Maurice Julmy, le gendarme Maurice Eggel, Ernest Morandi et Madame Delaloye. La séance est ouverte et présidée provisoirement par Rodolphe Margot qui donne connaissance des statuts du CAS et propose la nomination d'un comité. La votation se fait à main levée. Est élu premier président de la section, Michel Lehner.



La création du club alpin suscite l'intérêt de toute la population et les demandes d'admission affluent très rapidement. Dès le début, les assemblées générales sont agrémentées de conférences et de présentations. Très vite, l'assemblée décide d'organiser une soirée familière et dansante pour les membres du Club. La première a lieu le 21 janvier 1922 à l'hôtel Mirabeau.

L'activité au sein du club s'organise et dès le premier hiver des skieurs se réunissent à Plans-Mayens, où un mayen est loué à l'affiche de « Club Alpin Suisse - Section Montana-Vermala - Chalet des skieurs ».

L'assemblée décide le 22 janvier 1921 de former un « groupe de skieurs » avec pour objectifs d'initier progressivement à ce sport ceux qui ne le connaissent pas et de faire des autres, des skieurs de première force.

Voilà l'histoire des premiers mois de notre section qui fêtera l'année prochaine, en 2020 son 100ème anniversaire.

La transition est toute faite sur les activités 2019, qui se sont essentiellement concentrées sur l'organisation de cette année jubilaire. Nous avons pour cela augmenté nos séances de comité et nos rencontres avec Jean-Pierre Rey qui a pris en main la commission du 100ème, pour vous concocter une année d'anniversaire qu'on espère haute en couleur, avec une soirée anniversaire officielle qui se tiendra le 21 mars, des événements ponctuels durant l'année, via le programme des courses et l'inauguration du sentier du 100ème en septembre. On viendra plus en détail tout à l'heure, sous le point 6 de l'ordre du jour.

B. Organisation 13ème édition du Défi des Faverges

Comme chaque année, les années paires correspondent aux années « Défi des Faverges ». Pour l'édition 2020 qui se tiendra le 21 mars, jour du 100ème anniversaire de notre section, une nouvelle équipe s'est intégrée au comité, jeune et dynamique.

Pour l'occasion et pour essayer d'obtenir une meilleure visibilité de notre manifestation, nous avons créé un nouveau logo, mis en avant une ligne graphique et établi un dossier sponsoring pour pouvoir mieux approcher encore nos bienheureux donateurs.



La 13ème édition aura la particularité d'ouvrir les inscriptions aux patrouilles de 2, avec une réduction du plafond des participants à 1200.

C. Cabane des Violettes

L'année 2019 s'est écoulée sans travaux, les mesures prises en automne 2018 pour sécuriser le risque d'incendie autour du pierre ollaire ont été prises et les gardiens ont pu le réactiver dès l'ouverture de la Cabane en décembre de l'année dernière.

Je viendrai tout à l'heure sous le point 8 de l'ordre du jour pour vous donner quelques chiffres de fréquentation.

D. Ski alpinisme : Centre de compétence du CAS

Le Centre Régional Valais de ski-alpinisme, dont notre section est l'une des 3 sections fondatrices, fête déjà sa 3ème année. En 2019, 11 athlètes ont participé aux séances d'entraînement du CRVs, 4 filles et 7 garçons, et ils seront de nouveau 11 en 2020, 9 garçons et 2 filles.

Depuis la fondation du CRVs en 2017 et grâce à la synergie mise en place avec Mountain Performance, plusieurs athlètes du centre régional ont pu accéder aux rangs de l'équipe nationale. Ils représentent aujourd'hui la moitié de l'effectif de l'équipe avec 12 membres.

Parmi les athlètes du CRVs, je tiens à relever, comme l'année dernière, la présence du local de l'étape, Louis Bétrisey. Mille bravos à lui !

Si vous connaissez des jeunes de la région animés par ce besoin de dépassement en ski-alpinisme, je vous laisse leur dire de prendre contact avec Lui ou avec moi-même pour de plus amples renseignements.

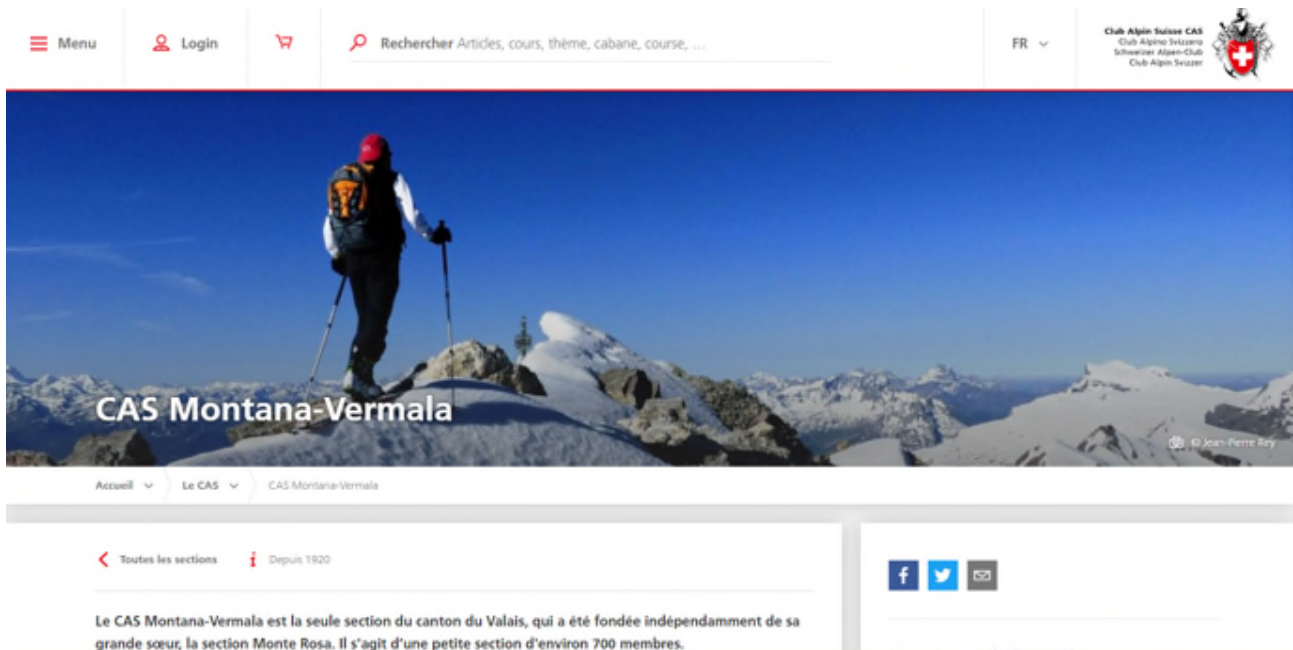


E. Escalade : Centre de compétence du CAS

Au début de cette année a été fondé à Saxon le Centre Régional Valais d'Escalade. Tout comme pour le ski-alpinisme, notre section fait partie des membres fondateurs du projet. Si des jeunes de la section sont intéressés à intégrer ce centre, qu'ils prennent contact avec moi-même, je pourrai vous mettre en contact avec les responsables de cette structure.

F. Association centrale

Comme vous avez pu le constater, l'association centrale du Club Alpin Suisse s'est dotée d'un nouveau site internet. Vous y trouverez toute une quantité d'informations à ce propos. Je vous laisse aller de vous-même consulter toutes les informations qui y figurent.



L'Association centrale poursuit aussi la mise en ligne de toute une série d'itinéraires, dans son portail des courses. L'objectif étant d'insérer à plus long terme les 20'000 itinéraires des livres du Club Alpin, sur un seul portail de course. Les itinéraires introduits à ce jour sont de 3'000. 900 d'entre eux sont en libre accès, pour les autres il faut s'abonner au portail des courses :

- Membre CAS 32.- /an ou 3.50/mois
- Non membre : 42.-/an ou 4.50/mois

G. Objectif 2020

Les objectifs 2020 se résument en 2 mots :

- Organisation des différents évènements et sorties de l'année du 100ème
- Organisation de la 13ème édition du Défi des Faverges

Les autres points habituels restent de mise, avec :

- La pérennité du groupe jeunesse et la mise en place, si tout va bien, d'une nouvelle équipe Alfa, alpinisme en famille
- L'assurance d'une belle année à la Cabane des Violettes
- La poursuite de nos activités et de l'assurance d'un nombre suffisant de chefs de course,
- et plus directement pour moi, je vais devoir partir à la recherche d'un président, puisque comme annoncé l'année dernière, je laisserai ma place à la fin de l'année 2021, après 15 années de présidence et 4 années à la commission des courses.

Xavier Robyr – Président



3. Présentation des comptes 2017/2018 :

Lionel Nanchen présente les comptes 2018/2019 à l'assemblée :

Profits & Pertes

PRODUITS	2019	2018
Cotisations et autres produits		
3000 Recettes Cotisations	24'781.50 C	24'032.20 C
3002 Subventions OJ / AJ	6'306.00 C	6'870.00 C
3003 Subvention communale	5'500.00 C	5'250.00 C
3009 Intérêt part sociale Raiffeisen	4.55 C	4.55 C
	36'592.05 C	36'156.75 C
Produits nets cabane		
3010 Loyers encaissés	74'895.40 C	67'438.50 C
30101 Retrocession CAS Berne 2.5%	21'000.00 D	18'751.45 D
3011 Nuitées part Cas Montana	4'445.40 C	5'765.35 C
30112 Nuitées, rétrocession Berne 15%	2'229.45 D	2'898.15 D
3012 Taxes d'hébergement	16.15 D	794.00 D
	56'095.20 C	50'760.25 C
	92'687.25 C	86'917.00 C
TOTAL PRODUITS	92'687.25 C	86'917.00 C
CHARGES	2019	2018
Exploitation cabane		
4100 Réparation, entretien cabane	1'685.20 D	3'328.90 D
4102 Assurance incendie	4'097.00 D	4'071.50 D
4103 Assurance RC	2'303.50 D	2'343.50 D
4110 Impôts	951.00 D	979.35 D
4125 Int raiffeisen 29380 88 1	2'435.50 D	2'100.00 D
4126 Int raiffeisen 29380 44 1	2'818.85 D	2'813.50 D
	14'291.05 D	15'636.75 D
Frais de bureau et d'administration		
4300 Frais de bureau et administration	1'528.80 D	1'445.05 D
4301 Frais comté Cas	1'074.90 D	0.00 -
4302 Impression programme des courses	850.85 D	853.20 D
4303 Frais 100ème du Cas	926.00 D	0.00 -
4308 Frais assemblée générale	309.60 D	523.65 D
4315 Frais local Etrier CAS	1'260.05 D	1'343.60 D
4316 Taxe de séjour local Etrier	300.00 C	300.00 D
4320 Frais bancaires	247.88 D	248.00 D
4321 Intérêts bancaires	4.43 C	4.35 C
	5'893.65 D	4'709.15 D
Frais activités CAS Montana-Vermala		
4401 Sorties AJ / OJ / Subvention	31'915.00 D	25'139.90 D
4402 Centre régional Valais / Subvention	300.00 D	500.00 D
4403 Performance Center / Subvention	500.00 D	0.00 -
4406 Frais chefs de course	177.10 D	447.15 D
4407 Frais de formation	1'150.00 D	0.00 -
	34'042.10 D	26'087.05 D
	54'226.80 D	46'432.95 D
TOTAL CHARGES	54'226.80 D	46'432.95 D
Résultat d'exploitation	38'460.45 C	40'484.05 C



CHARGES	2019	2018
Amortissements		
7000 Amortissements cabane	38'460.45 D	40'484.05 D
	38'460.45 D	40'484.05 D
	38'460.45 D	40'484.05 D
TOTAL CHARGES	38'460.45 D	40'484.05 D

Commentaires des comptes :

Produits :

3003 Subvention communale : de la commune de Crans-Montana, remerciements aux autorités communales pour cette généreuse subvention.

Charges :

4100 Réparation, entretien cabane : contrôle OIBT en 2019

4303 Frais du 100^e du CAS : logo et tours de cou

4316 Taxe de séjour local Etrier : recette CHF 300, remboursement de la taxe de séjour (local non habitable)

Bilan

ACTIFS	2019	2018
Cabane des Violettes (1994)		
1010 Cabane des Violettes (1994)	343'521.05 D	343'521.05 D
1012 Fonds d'amortissements Cabane des Violettes	72'404.00 C	72'404.00 C
	271'117.05 D	271'117.05 D
Autres investissements		
11605 Mobilier, matériel et inst. de cuisine	0.00 -	8'739.85 D
11610 Local Etrier PPE 646 et 647	1.00 D	0.00 -
11613 Part sociale raiffeisen	200.00 D	200.00 D
	201.00 D	8'939.85 D
Cabane des Violettes 2011		
1170 Cabane des Violettes 2011 - Transformations	157'189.70 D	157'189.70 D
11700 Cabane des violettes 2011, fonds	71'449.62 C	55'507.05 C
1171 Cabane des violettes 2011 - Machines et	0.00 -	70'081.80 D
11710 Cabane des violettes 2011 - fonds	0.00 -	70'081.80 C
11711 Cabane violettes 2012 - plancher terrasse	0.00 -	17'000.00 D
11712 Cabane des violettes 2012abri-est	0.00 -	31'524.00 D
11713 Cabane violettes 2012, fonds amort.abri-est	0.00 -	31'524.00 C
11714 Cabane violettes 2016 - conduites eau	64'694.00 D	47'709.70 D
11715 Cabane violettes 2016, fonds d'amort. cond.	51'595.60 C	47'709.70 C
11716 Cabane violettes 2012 - fonds d'amort.	0.00 -	15'942.57 C
	98'838.48 D	102'740.08 D
Débiteurs		
1201 Débiteurs divers	34'400.20 D	13'203.85 D
	34'400.20 D	13'203.85 D
Comptes financiers		
1306 Raiffeisen 29 3803 0	58'311.22 D	70'103.87 D
	58'311.22 D	70'103.87 D
	462'867.95 D	466'104.70 D
TOTAL ACTIFS	462'867.95 D	466'104.70 D



PASSIFS	2019	2018
Dons divers		
2000 Club des Amis de la cabane	121'638.50 C	121'638.50 C
2001 Don Mme et M. Pierre Arnaud	50'000.00 C	50'000.00 C
	171'638.50 C	171'638.50 C
Emprunt à long terme		
2104 Raiffeisen 29380.88/1 2.2% 01.01.22	100'000.00 C	100'000.00 C
2105 Raiffeisen 29380.44/1 - 1.2% - 01.01.25	158'000.00 C	163'000.00 C
	258'000.00 C	263'000.00 C
Passifs de régularisation		
2400 Passifs transitoires	23'229.45 C	21'466.20 C
2401 Fond rénovation entretien Cabane	10'000.00 C	10'000.00 C
	33'229.45 C	31'466.20 C
	462'867.95 C	466'104.70 C
TOTAL PASSIFS	462'867.95 C	466'104.70 C

Aucune question n'est posée.

Xavier remercie Lionel et passe au point 4 de l'ordre du jour, le contrôle des comptes. Il demande à Emmanuel Rey de nous faire part du contrôle effectué avec Anouck.

4. Rapport des vérificateurs des comptes :

En qualité d'organe de révision, Anouck Beytrison et Emmanuel Rey ont contrôlé les bilans et comptes d'exploitation de l'exercice 2018/2019. Leurs contrôles ont porté sur l'examen, par sondage, des pièces justificatives et de leurs imputations ainsi que sur la véracité de la comptabilité. Sur cette base, ils ont pu se former une opinion de manière sincère.

Ils ont constaté :

- que les bilans et comptes d'exploitation concordent avec la comptabilité,
- que la comptabilité est tenue avec exactitude,
- et que l'état de la fortune répond aux règles usuelles d'une comptabilité régulière (art. 957 CO et ss).

Sur cette base, ils recommandent d'approuver les comptes qui sont soumis à l'assemblée, présentant un bénéfice avant amortissement au 31.10.2019 de **CHF 38'460.45**. Ce montant est entièrement utilisé pour les amortissements comptables. Le résultat de l'exercice s'élève effectivement à **CHF 0.-**.

L'organe de révision tient à remercier Lionel Nanchen pour la bonne tenue de la comptabilité et pour sa disponibilité lors de cette révision.

Xavier remercie Anouck Beytrison et Emmanuel Rey pour la révision des comptes.

5. Approbation des comptes :

Xavier demande à l'assemblée si elle a des remarques. Aucune remarque n'est formulée. Xavier propose donc d'approuver les comptes tels que présentés.

Ceux-ci sont acceptés par applaudissements.



6. Année du jubilé : Le 100e

Xavier présente les divers projets en cours et élaborés pour le 100^e.

A. Projet historique

Le projet historique consiste à poursuivre le travail historique du 75^{ème} par des compléments interactifs sur une ligne du temps. Ce projet sera documenté par des apports directs des membres (photos, film, textes, références, etc.). Le projet continuera au-delà de 2020 s'il est alimenté.

B. Soirée officielle – 21 mars 2020

La soirée officielle se déroulera le 21 mars 2020 à la Bergerie du Cervin à Vermala. Le programme comprendra une première partie officielle avec un discours de Françoise Jaquet, la Présidente du Club Alpin Suisse, un discours de nos autorités communales et un discours de notre Président de la section. Une Table ronde sur le thème général de la montagne est prévue pour la deuxième partie. Les thèmes et les invités sont en cours de discussion. Jean-Pierre a pris des contacts et rencontrera, pour le réseautage, Benoît Aymon la semaine prochaine à Genève. La soirée se terminera par un apéritif dînatoire qui permettra de privilégier les rencontres et les échanges entre les invités et les participants.

C. Evènements ponctuels sur l'année

Pour marquer ce 100^e anniversaire, nous avons édité des tours de cou qui seront distribués à tous nos membres.

L'idée est de porter ce tour de cou lors de vos sorties pendant cette année du 100^e anniversaire pour montrer qu'on est fier d'être membre du CAS Montana-Vermala qui fête ses 100 ans.

Nous allons mettre sur pied un challenge photos de l'année jubilaire en allant à la découverte des **19 sommets des Communes du Haut-Plateau**.

Vos photos prises avec le tour de cou du 100^e seront publiées sur nos pages des réseaux sociaux Instagram et Facebook.



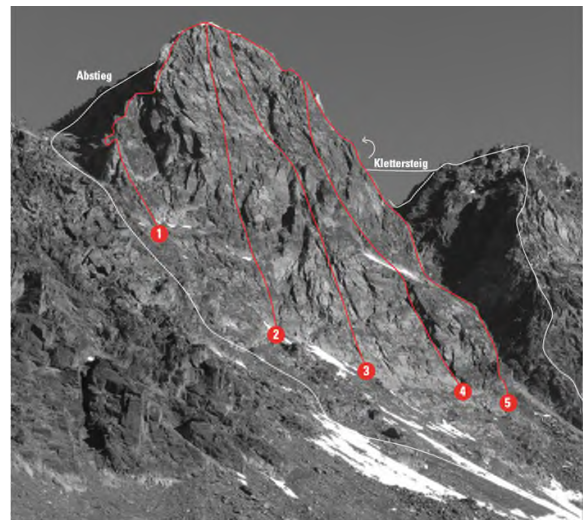
Pour la suite des évènements qui sont liés aux courses, Xavier passe la parole à Jérôme Nanchen qui expose les activités phares organisées dans le cadre du 100^e anniversaire.

Comme vous l'avez certainement constaté sur le programme des courses, des évènements ponctuels liés au 100^e anniversaire, surlignés en bleu, sont agendés tout au long de l'année 2020.



Afin de partager des expériences en montagne, nous allons organiser différentes journées en Club ouvert :

- **14 mars 2020** : « **Traces ouvertes** » en randonnée à ski
- **11 juillet 2020** : « **Voies ouvertes** » avec des activités variées (via ferrata, falaise, marche en montagne, longue voie, sommet, etc.)
- **25 juillet 2020** : le **19^e sommet le Grand Mont-Bonvin** (2994m)
- **22 août 2020** : le **CAS Montana-Vermala au sommet du Jegihorn**
- **5 septembre 2020** : le « **Sentier alpin du 100^e** » : départ de Montana-Vermala, canyon du Colorado, passage devant l'ancienne cabane des Violettes, apéro, puis arrivée à la Cabane des Violettes pour le repas. De nombreuses réjouissances sont prévues lors de l'inauguration du sentier (découverte, escalade, apéro, repas, etc.).



Jegihorn : Escalade, randonnée, via ferrata

D. Jeunesse – Expédition au Maroc 2020

Xavier passe la parole à Sébastien Rouiller qui présente le projet d'expédition au Maroc avec les jeunes. Elle est prévue dans la région du M-Goun à 4'071m. Les jeunes partiront à la découverte de la Tessaout, une vallée perdue où l'on vit comme ici il y a 100 ans. Le premier objectif est la rencontre avec les Berbères qui sont des montagnards et de se rendre compte de comment ils vivent. Le deuxième objectif est la falaise. Le camp de base se situera à Ichbakkene. Le troisième objectif sera le trek pour finir au sommet du M-Goun. L'expédition, formée de 18-20 jeunes, 3 guides de montagne et 3 moniteurs JS, est prévue du 30 juin au 18 juillet 2020.

E. Infrastructure – Création du sentier alpin du 100^e

L'accès actuel à la Cabane des Violettes est peu attractif. Le comité a décidé de profiter de ce jubilé pour créer un nouvel accès. Xavier présente le tracé qui a été étudié par Jean-Pierre et Jérôme.

Départ du Cervin à Montana-Vermala, prendre le chemin habituel qui traverse la piste des dames, arriver à la traversée sous la Nationale, prendre le chemin en traversée sous le télésiège de la Nationale et qui rejoint le chemin de Pépinet.

A ce niveau-là on quitte le chemin existant, on remonte l'ancienne piste de la Nationale afin de rejoindre les écuries de Pépinet.

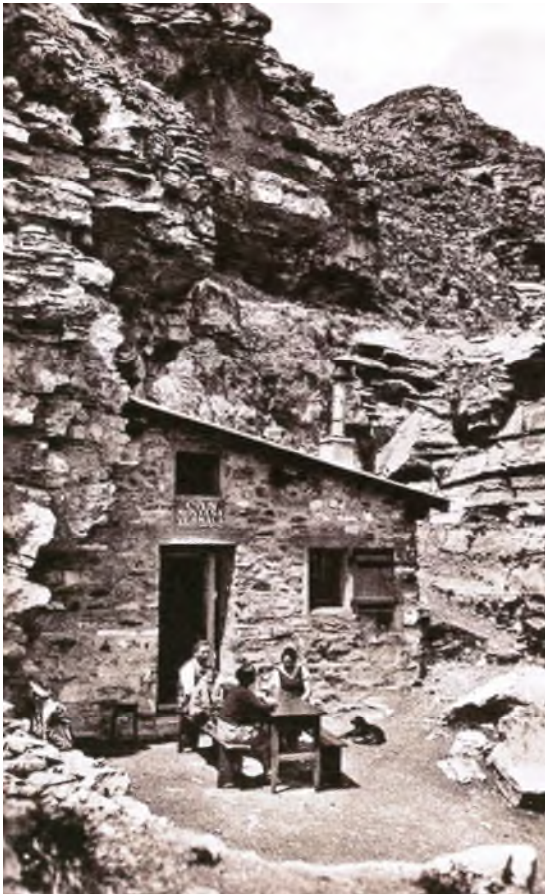
Jean-Pierre a pris contact avec l'alpage et Michel Vocat et des accords ont été trouvés.





Depuis Pépinet, remonter sur un chemin dans la Colorado à l'extérieur des rochers sur la zone piste de ski, puis basculer dans la Colorado en passant en bas des falaises d'escalade.

Jean-Pierre a trouvé des traces d'un ancien chemin qui longerait le pied de la falaise et permettrait d'arriver à l'ancienne Cabane des Violettes.



Cabane des Violettes en 1924

Le sentier du 100^e passerait par l'ancienne Cabane des Violettes qui a été construite en 1923 et qui en 1944 a été cédée à la Grande Bourgeoisie de la Noble-Contrée en échange de la parcelle sur laquelle l'actuelle Cabane des Violettes est construite. L'ancienne Cabane est actuellement louée à CMA.

L'idée est donc de nettoyer cette ancienne Cabane l'année prochaine pour y faire une halte apéritive et une visite lors de l'inauguration du sentier du 100^e.

Donc, pour l'an prochain du point de vue infrastructure il faudra trouver parmi les membres des bénévoles qui soient motivés à faire en sorte que ce chemin du 100^e se fasse.

Au niveau procédure, une demande auprès de CME a été faite et le dossier est dans les mains de la commune. Cette demande est actuellement en attente, car les communes du Haut-Plateau ont remis au canton un dossier pour l'homologation de tout le réseau des chemins du Haut-Plateau.

Le sentier se terminerait à la Cabane des Violettes pour partager le repas de midi. Xavier passe la parole à Franck Reynaud qui va nous parler des initiatives gustatives élaborées pour ce 100^e anniversaire.

Frank nous informe de quelques petits changements à la Cabane cette année. Toujours par souci de développement durable et de réduire un peu les gaz à effet de serre, les gardiens ont décidé de privilégier un maximum les produits suisses à 98% et du terroir. Pour le 100^e anniversaire, une vieille recette valaisanne du « Choléra valaisan » sera réalisée avec des fromages de la commune et rebaptisée pour l'occasion « Le Cransléra ».

Par ailleurs, comme c'est une année du Défi des Faverges, les gardiens ont décidé de mettre sur pied un « Challenge de la Cabane ». Celui qui monte le plus vite depuis les Barzettes jusqu'à la Cabane annoncera son temps et mangera gratuitement à la Cabane jusqu'à ce que son record soit battu.



Xavier passe la parole à Jérôme Nanchen pour informer sur la commission des courses.

7. Rapport de la commission des courses

A. Retour sur 2019 :

On peut considérer qu'il y a eu une belle fréquentation pour le ski de randonnée : entre 5 et 10 participants. Pratiquement toutes les courses ont pu avoir lieu. Un peu moins d'intérêt pour l'escalade et l'alpinisme a été constaté. Par contre, les randonnées sont tout à fait bien perçues.

Une petite remarque quant à l'engagement lors des inscriptions aux courses. Lorsque le chef de course envoie le mail d'organisation de la course prévue, il constate que la moitié des personnes, qui s'étaient inscrites rapidement après avoir pris connaissance du programme des courses, sont soit absentes ou ont prévu autre chose. C'est un peu délicat et parfois pénible à gérer des inscriptions qui ne suivent pas.

Sur 2019, il a été également constaté de petites lacunes sur la capacité à utiliser son DVA, donc en 2020 on va se soucier de ce manquement.

B. Programme 2020 :

Les subsides « haute route » sont réinvestis dans la relève. Pour la 1^{ère} fois dans le club, toutes les catégories seront représentées. En effet, Pierre-Olivier Bagnoud va reprendre le groupe ALFA - Alpinisme en Famille (5-10 ans) qui complètera les groupes existants AJ (10-14 ans), OJ (14-20 ans), Adultes, Ski-alpinisme. Et pourquoi pas, puisque l'on retrouve dans d'autres sections, la mise en place d'un groupe seniors ! Si une personne est intéressée à accompagner et former un groupe, le comité et la commission des courses sont prêts à mettre en œuvre les bases pour la mise en place de cette activité.

Dans la variété des activités, entre la randonnée à ski et à pieds, via ferrata, falaise, haute-montagne, canyoning, e-bike, bivouac, expédition, cascade de glace, freeride ... nous avons une diversité assez intéressante.

C. Organisation :

Les inscriptions seront ouvertes 1 mois au plus tôt avant le déroulement de la course.

D. Formations :

Un accent est également mis sur les formations : avalanche, 1^{er} de cordée et bien sûr les cours de répétition pour les chefs de courses.

Jérôme félicite nos deux nouveaux chefs de course, Valentin Dalla Palma et Noah Robyr, qui sont formés en tant que nouveau moniteur J+S. On recherche volontiers la relève, que ce soit comme moniteur J+S ou chef de course du CAS, les deux formations sont possibles. Les moniteurs J+S peuvent conduire des courses avec les adultes, par contre les chefs de courses ne peuvent pas accompagner des jeunes.

« WANTED : chef-fes de course ! Frais de formation offerts ».

Les frais assez conséquents relatifs à ces semaines de formation encadrées (~CHF 1'400), sont pris en charge par le CAS à près de CHF 1'000.00 et la section couvre le solde de manière à ce que le candidat n'ait rien à déboursier. Bien sûr ceux qui s'y engagent sont sollicités par la suite pour quelques courses.

Jérôme termine en remerciant tous ceux qui rendent notre club si vivant et souhaite un bon hiver d'activité à tous.

Montée au Niwen depuis Hohtenn
Vivement que ça recommence !





8. Rapport de la commission Cabane :

Xavier n'a pas encore obtenu le détail des nuitées pour l'hiver et l'été mais, aux dires des gardiens, les nuitées 2019 semblent stables, voire en légère augmentation par rapport à 2018.

Il n'y a pas eu de gros travaux cette année et l'interdiction de faire du feu a été levée suite à l'installation d'une protection par des matériaux incombustibles.



9. Rapport de la commission jeunesse (ALFA et AJ/OJ) :

Xavier passe la parole à Sébastien Rouiller.

Sébastien revient sur 4 super sorties qui ont eu lieu cette année : Cascade de Mayoux, Val de Rhême (randonnée à ski), Traversée Nadelgrat et camp d'automne à Finale.

La participation a été assez correcte. Sébastien revient à ce qui a été dit pour les adultes et retrouvent chez les jeunes ces désistements de dernière minute. Ce n'est pas facile à gérer lorsque des moniteurs ont été engagés et l'organisation faite. Sébastien a demandé un peu plus de sérieux dans l'inscription « je m'inscris, je viens » et a pensé également à demander de financer l'inscription avant d'y participer.

Le nouveau programme est lancé. Sébastien souhaite de nouveau une belle année en montagne, qui sera couronnée par cet « highlight » que sera l'expédition au Maroc.

Virgile Nanchen s'occupe toujours des AJ.

10. Proclamation des jubilaires :

Xavier excuse Edith Calonder, convalescente, qui a repris la tâche de Patrick Bonvin. Le CAS fête les jubilaires après 25, 40 et 50 ans de sociétariat. Cette année nous avons reçu une annonce pour 60 ans de sociétariat.

25 ans d'activité :

Anselin	Annick	Chermignon
Rohner Kamerzin	Maria	Sion
Rebetez	Fabien	Chermignon

40 ans d'activité :

Nendaz	Michel	Crans-Montana
Michelet	Monique	Flanthey
Lamon	Denis	Montana
Duverney	Claude	Genève
Besse	Rose-Marie	Lens

**50 ans d'activité :**

[Doepf](#) [Bernard](#) [Randoane](#)

Il reçoit un joli diplôme signé par la Présidente du Club Alpin Suisse.

60 ans d'activité :

[Rey](#) [Alexandre](#) [Montana-Village](#)

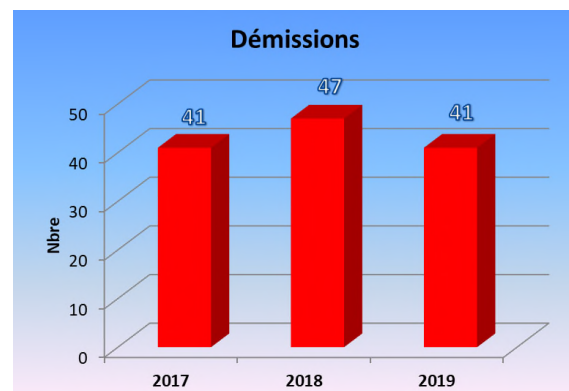
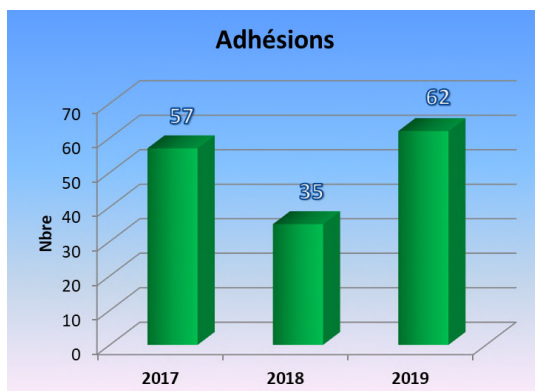
Au niveau suisse rien ne se fait pour les jubilaires de 60 ans, mais la section a le plaisir de lui offrir un bon cadeau dans un magasin de sport.

11. Nomination au comité :

L'équipe du comité en place repart pour une année. Xavier remercie toute l'équipe du comité qui, cette année, a été bien active dans la préparation de ce 100^e anniversaire. Xavier rappelle également qu'il laisse sa place de Président pour 2021 après 15 ans de présidence et 4 ans de préposé aux courses.

12. Admissions-démission-décès :

Xavier nous signale 62 adhésions et 41 départs (démission, décès).

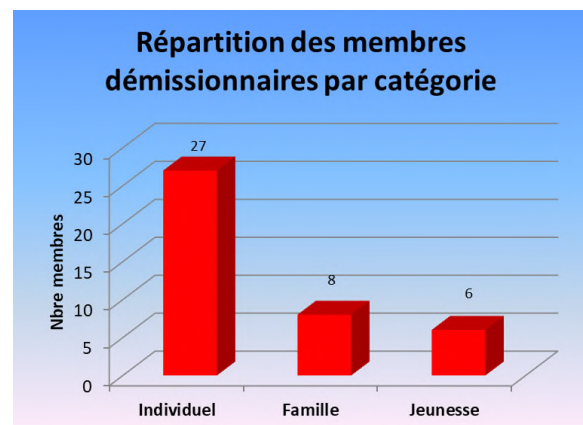
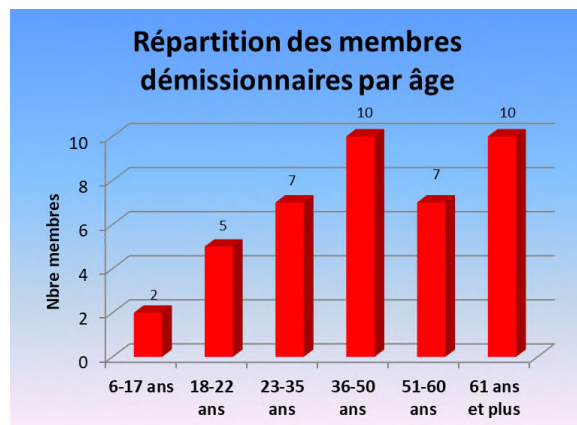
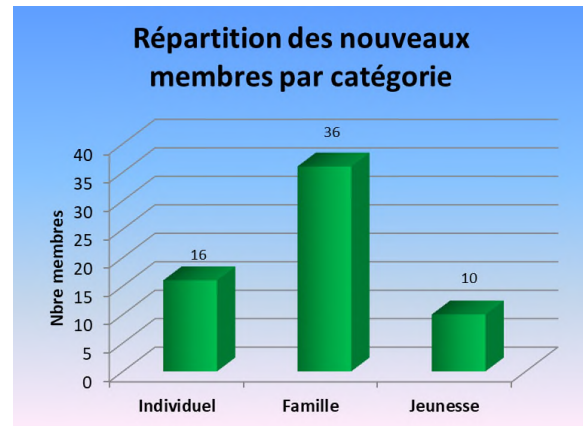
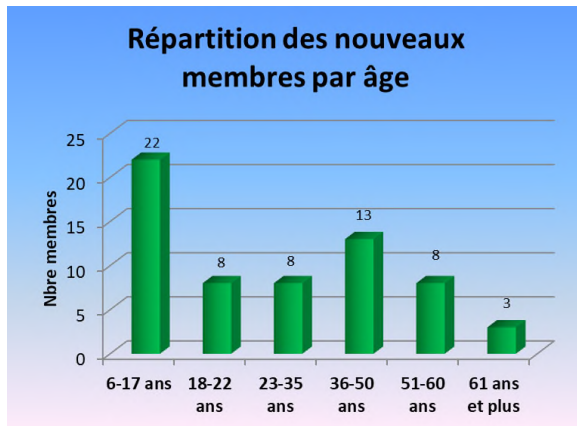


Nous sommes actuellement 671 membres, le nombre de membres a légèrement augmenté par rapport à 2018.





Xavier nous transmet ses analyses relatives à l'évolution de la section selon la répartition des effectifs par âge et catégorie.



En conclusion, Xavier constate que les effectifs sont sains et qu'une relève existe. Concernant la relève, Xavier fait remarquer que pour les effectifs de la tranche 18-22 ans, le jeune s'inscrit à titre individuel si les parents font l'effort de payer la cotisation, sinon il y a de forts risques que le jeune quitte le club. D'ailleurs c'est un thème de discussion pour la stratégie du CAS sur les jeunes, à savoir comment faire pour que les jeunes restent actifs dans le club.

Aucun décès parmi nos membres n'est à déplorer cette année.

13. Divers :

Xavier rappelle les autres événements agendés sur le Haut-Plateau.

A. La Nocture du Loup

Xavier informe que la traditionnelle « Nocturne du Loup » aura lieu cet hiver, le samedi 11 janvier 2020.

B. Le Winter Trail

Le Winter Trail aura lieu le 19 janvier 2020 : <http://www.wintertrail.ch/>.

C. La Défi des Faverges

Le Défi des Faverges aura lieu le 21 mars 2020 : <http://defidesfaverges.ch/>.



D. Coach J+S

Afin de pouvoir organiser toutes ces sorties avec nos jeunes, il est nécessaire d'avoir un coach qui s'occupe de toute la partie administrative.

Isabel Lebacq avait annoncé sa démission l'an passé et a transmis le flambeau à Marie-Laure Rouiller.

Xavier tient à remercier chaleureusement Isabel Lebacq qui a œuvré pendant 9 ans en tant que coach pour notre section. Il remercie également Marie-Laure d'avoir accepté de reprendre ce poste.

Pas d'autres divers.

Xavier Robyr demande à l'assemblée de se lever pour entonner le chant patriotique suivi en chœur par l'assemblée.

Il remercie l'assemblée de son attention et clôt l'AG en espérant avoir tenu le planning établi.

Il propose de passer à la partie récréative de la soirée, avec une rétrospective hivernale présentée par Jean-Pierre Rey.

Avant de passer la parole à Jean-Pierre, il rappelle à chacun de prendre un tour de cou du 100^e en partant et que l'apéro qui suivra le film est offert par la Bourgeoisie de Montana.

Xavier Robyr
Président

Nicole Leprat
Secrétaire

Edith Calonder
Gestion des membres

Lionel Nanchen
Caissier

Jérôme Nanchen
Préposé aux courses

Sébastien Rouiller
Préposé à la jeunesse

Annexes :

- Rapport des vérificateurs des comptes

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

Club Alpin Suisse section Montana-Vermala

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé le bilan et le compte d'exploitation de l'exercice 2018/2019 du Club Alpin Suisse section Montana-Vermala.

Nos contrôles ont porté sur l'examen, par sondage, des pièces justificatives et de leurs imputations ainsi que sur la véracité de la comptabilité. Sur cette base, nous pouvons former notre opinion de manière sincère.

Nous constatons :

- que le bilan et le compte d'exploitation concordent avec la comptabilité
- que la comptabilité est tenue avec exactitude
- et que l'état de la fortune répond aux règles usuelles d'une comptabilité régulière (art 957 CO et ss).

Sur cette base, nous vous recommandons d'approuver les comptes qui vous sont soumis, présentant un bénéfice avant amortissement au 31.10.2019 de **Fr. 38'460.45**. Ce montant est entièrement utilisé pour les amortissements comptables. Le résultat de l'exercice s'élève effectivement à **Fr. 0.-**.

Nous tenons à remercier M. Lionel Nanchen pour la bonne tenue de la comptabilité et pour sa disponibilité lors de cette révision.

Les réviseurs

Emmanuel Rey



Anouck Beytrison



Crans-Montana, le 15 novembre 2019